

Le marché des céréales

Flambée des prix des céréales

Tes céréales sont devenues
plus chères que du caviar



L'offensive militaire lancée par la Russie contre l'Ukraine a entraîné une forte hausse des cours des céréales, dont ces deux pays sont d'importants exportateurs. Les économistes sont divisés sur la manière de maintenir les prix des céréales à des niveaux abordables.

L'actualité

L'offensive militaire lancée il y a deux semaines par la Russie contre l'Ukraine a entraîné une forte hausse des prix des céréales. Sur le marché boursier Euronext, le prix du blé à l'échéance de mars était de 395 euros la tonne ce mercredi à 11 heures, contre 278,50 euros avant le début de l'invasion russe. Au même moment, le prix du maïs était de 348 euros et celui du colza dépassait les 887 euros, contre respectivement 262 euros et 740 euros avant le début de la guerre.

La hausse des cours est causée par le blocage des exportations de ces pays, dont les voies de transport traditionnelles sont fermées. Or, en 2021, la Russie et l'Ukraine étaient respectivement les troisième et quatrième exportateurs mondiaux de céréales, selon le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA).

Les cours de nombreuses autres matières premières dont la Russie est l'un des principaux exportateurs mondiaux, telles que les métaux, le pétrole ou le gaz naturel, ont également augmenté. Le président des États-Unis, Joe Biden, a annoncé mardi l'interdiction des importations américaines de pétrole et de gaz russes. Les autres matières premières russes ne sont pas visées par les sanctions internationales. Cependant, plusieurs banques russes ont été exclues de Swift, le système de transfert d'informations financières le plus utilisé au monde, ce qui limite les échanges internationaux de la Russie.

L'organisation du marché

Les céréales sont des plantes cultivées principalement pour leurs graines, elles-mêmes utilisées pour nourrir les êtres humains ainsi que les animaux d'élevage.

Certaines céréales sont également exploitées pour produire des biocarburants. Les principales céréales cultivées dans le monde sont le maïs (42 % de la production céréalière en 2021, selon l'USDA), le blé (29 %) et le riz (19 %). Les autres céréales (orge, sorgho, etc.) représentent 10 % de la production mondiale.

Si la Chine est le premier producteur mondial, elle est aussi le premier importateur, loin devant le Japon, l'Égypte et le Mexique. Contrairement aux autres grands producteurs tels que les États-Unis, l'UE, l'Inde et le Brésil, la balance commerciale de la Chine, c'est-à-dire la différence entre la valeur de ses exportations de céréales et celle de ses importations, est négative.

Deuxième producteur mondial, les États-Unis sont aussi le premier exportateur. La France, premier producteur de céréales dans l'UE, est le septième exportateur mondial.

La variation des prix

Les prix des céréales évoluent principalement en fonction de l'offre. En effet, **la demande est peu sensible aux variations de prix dans la mesure où elle correspond à des besoins vitaux.** Cette demande est qualifiée d'inélastique. En revanche, l'offre varie selon de multiples facteurs tels que les conditions météorologiques, les prix de l'énergie (pour le transport des céréales) et le contexte géopolitique. En cas de crise, par exemple de guerre, certains pays peuvent décider de limiter voire d'interdire leurs exportations, ce qui fait encore augmenter les prix.

Selon la loi de King, une baisse même minime de l'offre en biens agricoles de première nécessité tels que le blé entraîne une hausse importante de leurs prix en raison de l'inélasticité de la demande. Cette théorie a été nommée en référence au statisticien anglais Gregory King (1648-1712), dont les travaux ont révélé cet effet.

De juillet 2020 à juin 2021, près de 2,8 milliards de tonnes de céréales ont été produites dans le monde et près de 480 millions de tonnes ont été échangées entre pays, selon la FAO, l'agence de l'ONU pour l'alimentation et

l'agriculture. Les céréales représentent 52 % des terres cultivées, « ce qui est cohérent avec le fait que ce groupe d'aliments apporte environ la moitié de l'énergie et des protéines alimentaires de l'humanité », rappelait Sylviane Tabarly, professeure agrégée de géographie, dans un article publié en 2011.

La sécurité alimentaire

Les céréales étant des biens de subsistance, les économistes s'accordent sur la nécessité de maintenir des prix abordables, mais pas sur la manière d'y parvenir. Au XIXe siècle, **l'économiste britannique Thomas Malthus** (1766-1834) **défend le protectionnisme**, soit l'encadrement par l'État des échanges agricoles avec les pays étrangers.

À l'inverse, l'économiste français Jean-Baptiste Say (1767-1832) voit dans le **libre-échange** – la suppression des restrictions douanières – la solution pour garantir la sécurité alimentaire des nations.

Longtemps supervisés par les puissances publiques, les marchés agricoles ont commencé à être dérégulés dans les années 1990. La plupart des États ont progressivement abandonné leur politique interventionniste, par exemple en abaissant leurs droits de douane, en diminuant leurs subventions au secteur agricole et en réduisant leurs stocks.

La spéculation

Comme les autres matières premières, les céréales peuvent s'échanger dans les bourses de commerce. Les transactions s'effectuent au comptant – la livraison des biens et leur paiement ont lieu presque immédiatement.

Dans un deuxième marché, appelé marché à terme ou marché dérivé, les vendeurs et les acheteurs s'échangent des contrats par lesquels ils s'engagent à acheter ou à vendre à une date et à un prix convenus à l'avance une quantité prédéterminée de céréales. À l'issue du contrat, aucun échange physique n'a lieu, seul l'écart de prix est compensé. À l'origine, ce système a été créé pour permettre aux agriculteurs et aux industriels de se prémunir contre les fluctuations des cours. **Mais ce marché attire également des investisseurs**, tels que des institutions financières, des sociétés d'investissement ou des fonds de pension, **qui cherchent à réaliser des gains. Il est donc très spéculatif.**

Pour aller plus loin

LOI DE KING

Dans une étude publiée en 2016, l'économiste Quentin Mathieu **analyse la volatilité des cours des matières premières agricoles** en s'appuyant sur plusieurs théories, dont la loi de King. Il s'interroge aussi sur la pertinence de la libéralisation des marchés agricoles.

→ [Lire son analyse \[PDF\]](#).

MARCHE A TERME

Sur le site de La Finance pour tous, un portail de vulgarisation économique, l'économiste Pierre-Noël Giraud **présente la place de la finance dans le fonctionnement des marchés de matières premières.** Il explique précisément celui des marchés à terme.

→ [Lire l'article](#).

Source : d'après <https://www.brief.eco/>